AFFAIRE N° 21.4. - Acquisition d''un terrain bâti de 2 841 m2, situé rue Maréchal Leclerc, appartenant à Monsieur TOMI.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité envisage l'acquisition d'un terrain bâti de 2 841 m2 situé rue Maréchal Leclerc, contigu au petit marché, en vue de l'extension de ce dernier.

Ce terrain a fait lbbjet d'une proposition de vente de la part de Monsieur TOMI pour le prix de 55 000 000 de Frs CFA.

La dépense sera prélevée sur l'emprunt contracté auprès de la CAISSE d'AIDE à l'EQUIPEMENT des COLLECTIVITES LOCALES.

Ce terrain présente un grand intérêt, non seulement pour l'extension du Petit Marché, mais aussi par le fait qu'à la limite de ce terrain passera une voie de 24 m, reliant la rue Roland Garros au boulevard Lancastel. Ce sera alors un très bon emplacement.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Pour
Abidjan le 13 Juin 1974
pour le Préfet
le Secrétaire Général
signé : J.P. Lourd
pour copie certifiée conforme
le Directeur des Affaires Financières
Rosier